

Bourse de recherche 2016-2017 en faveur des responsables chargés des questions de conservation au sein des communautés autochtones

APPEL À CANDIDATURES

Conservation International invite tous les peuples autochtones intéressés à présenter leur candidature pour bénéficier de la bourse de recherche 2016-2017 octroyée aux responsables chargés des questions de conservation au sein de leurs communautés. Cette bourse d'une durée de sept mois offre de nouvelles opportunités aux membres des communautés et organisations autochtones et traditionnelles des quatre coins du monde. Ce programme de bourse, qui en est actuellement à sa cinquième édition, permet aux candidats sélectionnés d'améliorer leurs aptitudes de leadership, d'interagir avec les organisations et les dirigeants autochtones de leur région, et de soutenir leur communauté et / ou organisation par le biais d'un projet spécifique.

Cette année, le programme de bourse a pour thème : « **Peuples autochtones et conservation : comment les efforts de conservation contribuent à la réalisation et/ou au renforcement des droits des peuples autochtones à leurs ressources** ». Les bénéficiaires seront tenus **d'élaborer des études de cas sur les stratégies que les peuples autochtones ont adoptées pour conserver des ressources spécifiques sur leurs territoires**, et sur la manière dont ces stratégies ont été mises en œuvre. Ces études de cas viendront étayer les processus liés à la réalisation des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et doivent être validées par les communautés concernées. Par ailleurs, les boursiers devront rédiger des notes conceptuelles relatives aux projets qui pourront être lancés par les communautés une fois le programme de bourse terminé. Ces notes conceptuelles doivent tenir compte d'une ou plusieurs recommandations formulées à l'issue de l'étude de cas.

Veillez noter que cette bourse est basée sur la propre communauté des candidats retenus et non pas sur les États-Unis ou d'autres pays. Le programme de bourse commencera le 15 décembre 2016 et s'achèvera le 30 juin 2017.

Les candidats doivent envoyer leur demande de bourse à indigenousfellows@conservation.org le **30 septembre 2016** au plus tard. Pour de plus amples informations concernant le programme de bourse, notamment pour voir la liste de pays concernés et les autres critères applicables, veuillez consulter : <http://www.conservation.org/projects/Pages/indigenous-leaders-conservation-fellowship.aspx>.

Contact :

Minnie Degawan

Directrice du programme Communautés autochtones et traditionnelles

Conservation International

mdegawan@conservation.org

Bourse de recherche en faveur des responsables chargés des questions de conservation au sein des communautés autochtones et traditionnelles

La bourse de recherche en faveur des responsables chargés des questions de conservation de la nature au sein des communautés autochtones et traditionnelles est sponsorisée par Conservation International et a pour objectif de permettre aux responsables et chercheurs des communautés et organisations autochtones et traditionnelles de mettre en avant les problèmes de la communauté ayant trait à la terre, à la communauté même et aux moyens de subsistance. Le programme sera axé sur deux domaines très importants : 1) soutien à un **projet de recherche** relatif aux stratégies de conservation employées par les communautés autochtones pour renforcer leur droit à la terre et aux ressources sur leurs territoires ; 2) soutien à la **rédaction** d'une note conceptuelle liée à un projet visant à aider la communauté à mettre en œuvre les recommandations issues de la recherche.

Détails de la bourse de recherche

Cette bourse de recherche d'une durée de sept mois sera octroyée à deux candidats, en fonction du nombre et de la qualité des candidatures.

Pour la composante du programme de bourse consacrée au **projet de recherche**, chaque bénéficiaire élaborera un projet et rédigera un rapport sur le thème « **Peuples autochtones et conservation : comment les efforts de conservation contribuent à la réalisation et/ou au renforcement des droits des peuples autochtones à leurs ressources** ».

Pour mener à bien cette étude, les boursiers travailleront directement avec leur propre communauté ou organisation autochtone/traditionnelle locale. Le projet de recherche vise à évaluer dans quelle mesure les stratégies autochtones en matière de conservation ont porté leurs fruits, et à repérer les facteurs qui y ont contribué. Les résultats de la recherche seront transmis aux organisations autochtones, aux organismes qui se consacrent à la conservation et aux gouvernements.

Les boursiers indiqueront également les formations, les ateliers ou les séminaires auxquels ils entendent participer et/ou les rencontres nationales auxquelles ils souhaitent assister pour poursuivre leur développement professionnel. Ces formations ou réunions doivent renforcer les capacités personnelles du boursier à se servir des conclusions de sa recherche pour réaliser les aspirations de sa communauté. Conservation International peut aider les boursiers à organiser des réunions à l'échelle nationale avec les institutions auprès desquelles le projet de recherche est susceptible d'être présenté.

En ce qui concerne la **rédaction de la note conceptuelle**, basée sur les recommandations et des besoins de la communauté, le boursier bénéficiera d'une assistance pour rédiger une proposition de projet susceptible d'être présentée par la suite à plusieurs donateurs. Le projet doit être mis en œuvre au sein de la communauté du boursier et bénéficier à cette dernière.

Qui peut postuler ?

1. Les candidats doivent être membres d'une communauté autochtone ou traditionnelle, ayant de préférence des liens avec une organisation autochtone au niveau national/régional.

2. Les candidats doivent axer leurs propositions sur les domaines suivants : gestion des terres/territoires autochtones conservés par la communauté et/ou des zones maritimes gérées par la communauté, savoirs traditionnels, ou élaboration de protocoles communautaires pour les questions d'accès et de partage des bénéfices.
3. Il n'y a pas de limite d'âge ou de sexe pour cette bourse de recherche.
4. Vous devez être flexible et en mesure de voyager à l'intérieur du pays et à l'étranger.
5. Aucune limite de diplôme ne s'applique à cette bourse de recherche. Toutefois, vous devez pouvoir communiquer vos idées clairement et avec concision, oralement et par écrit.

Critères

Lors de la sélection des boursiers, le comité d'évaluation prendra en compte l'expertise, l'expérience de terrain et le niveau de formation des candidats dans chaque domaine thématique (la conservation de la biodiversité, le changement climatique). Le comité prendra également en compte la capacité des candidats à bénéficier d'activités et de ressources de développement professionnel supplémentaires qui leur permettront de progresser et de devenir responsables/experts dans le domaine identifié. Les membres du comité prendront en compte les priorités géographiques ainsi que l'équilibre homme/femme pendant leurs délibérations.

Les candidats retenus doivent démontrer leur intérêt pour leur développement personnel ainsi que pour la conception de projet. La moitié de cette bourse de recherche est consacrée au développement professionnel. À la fin de l'année, les boursiers auront développé de nouvelles expériences, tissé de nouvelles relations professionnelles et acquis de nouvelles connaissances qui devraient leur permettre de mieux soutenir leur communauté à l'avenir.

Les candidats retenus doivent également avoir des niveaux de compétences et de connaissances avancées des activités pertinentes pour leur projet de recherche proposé et pour la communauté ou l'organisation avec laquelle ils travaillent. Ceci comprend, entre autres, une connaissance des terres et des territoires et de la gestion des ressources naturelles pour laquelle les connaissances et pratiques traditionnelles sont appliquées.

Les boursiers doivent s'engager à partager leurs connaissances avec la communauté ou l'organisation sponsor et à impliquer les membres de la communauté ou le personnel de l'organisation dans les travaux de recherche dans la mesure du possible et du convenable. Les boursiers doivent également organiser au moins 2 réunions avec la communauté ou l'organisation sponsor, l'une pour présenter le plan de recherche et l'autre pour faire un compte rendu des résultats des travaux.

Enfin, les candidats de la bourse de recherche doivent obtenir une lettre de soutien qui sera signée par le président de la communauté ou de l'organisation avec lequel ils travailleront et qui exprimera le soutien de la personne qui recommande le candidat pour ce projet.

Avantages

1. Un financement d'une valeur totale de 8 000 dollars US, destiné à couvrir les frais encourus pendant toute la durée de la recherche et la participation à toute réunion éventuelle au niveau national, jugée importante pour la recherche et pour la communauté.

2. L'accès aux travaux de recherche et aux données de CI sur l'atténuation, l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité et contact avec les experts de Conservation International du siège de l'organisation et des bureaux régionaux ainsi que ses principaux partenaires, y compris mentorat de la part des membres du groupe consultatif de CI sur les questions autochtones.
3. Une réunion avec le personnel de CI à son siège pour présenter les résultats de la recherche et pour élaborer des notes conceptuelles aux fins de propositions de financement. D'autres réunions seront organisées en fonction de l'intérêt et de la disponibilité des partenaires.

Procédure de sélection

Le comité d'évaluation interviewera les finalistes **en novembre 2016**. Les candidats retenus seront annoncés **d'ici le 15 novembre**, et les boursiers commenceront leurs travaux à partir du 15 décembre 2016.

Comment postuler ?

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 septembre 2016**. Veuillez inclure les pièces suivantes dans le dossier de demande :

1. Votre CV, accompagné d'une copie de votre carte d'identité.
2. Une lettre de nomination délivrée par votre communauté et/ou organisation autochtone sponsor montrant que vous avez le soutien de la communauté dans laquelle vous serez engagé(e).
3. Un formulaire de demande complété, comprenant la proposition de plan de travail et un tableau d'estimation du budget.
4. Un bref descriptif (sur deux ou trois pages) de votre proposition de projet de recherche, expliquant le domaine d'activités dans lequel vous envisagez d'agir. Il ne s'agit pas d'une proposition de projet complète mais plutôt d'un résumé détaillé afin de donner au comité de sélection un bon aperçu de votre projet. Tout document de plus de trois pages ne sera pas pris en compte.

La lettre de nomination et l'objet de l'e-mail de candidature doivent porter la mention « Indigenous and Traditional Peoples Conservation Leaders Fellowship » (Bourse en faveur des responsables chargés des questions de conservation au sein des communautés autochtones et traditionnelles).

Veuillez envoyer ces documents à indigenoufellows@conservation.org en pièces jointes comme document Word ou fichier PDF.

Des questions ?

Veuillez contacter :

Minnie Degawan
Programme communautés autochtones et traditionnelles
Conservation International
mdegawan@conservation.org